

COMPTE RENDU des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL du 28 septembre 2016 à 20 heures 30

Le conseil municipal de la Commune de BEAUMONT-HAGUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Bruno LEGER, Maire.

Convocation du 15 septembre 2016

Publié le 30 septembre 2016 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général Des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : LEGER Bruno, LAURENT Sarah, LEFAIX Thierry, DUCHEMIN Béatrice, RAIMBAUD Jean-Paul, LECONTE Céline, DIGUET Alexandra, MAYNADIE Vincent, LEPOITTEVIN Isabelle, DAUVIN Denis, JAUSET Jean-Paul, GROF Béatrice.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 15

Excusés ayant donné une procuration

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 relative à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Patrick SAMSON à Thierry LEFAIX
- Céline HENRY à Sarah LAURENT
- Sébastien LELONG à Jean-Paul JAUSET

Monsieur Jean-Paul RAIMBAUD a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

1 Approbation du compte-rendu du 12 juillet 2016

Monsieur le maire demande s'il y a des observations à formuler sur le compte-rendu du 12 juillet 2016.

Jean-Paul JAUSET fait remarquer que le compte-rendu n'a pas été diffusé personnellement aux conseillers municipaux. Monsieur le maire explique que c'est certainement un oubli mais qu'il est consultable sur le site de la commune depuis sa publication.

Il est procédé au vote : 12 pour 0 contre 3 abstentions

Monsieur Jean-Paul JAUSET et madame Béatrice GROF n'ont pas souhaité prendre part au vote et n'ont pas signé le compte-rendu.

2 Décisions modificatives

2.1 Budget communal-28SEPT16_0062

La décision modificative n° 2 est soumise au conseil municipal, celle-ci est destinée à :

- Financer du mobilier urbain
- Financer l'achat d'illuminations de Noël
- Financer l'achat d'un véhicule utilitaire
- Financer l'achat d'éclairage au complexe sportif
- Financer l'achat de sièges ergonomiques
- Financer la création d'un Club house
- Rembourser un titre de l'exercice antérieur

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 615221 : Bâtiments publics	15 654,14 €			
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	15 654,14 €			
D 023 : Virement section investissement		15 604,14 €		
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		15 604,14 €		
D 673 : Titres annulés (exerc.antér.)		50,00 €		
TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles		50,00 €		
Total	15 654,14 €	15 654,14 €		
INVESTISSEMENT				
D 2121 : Plantations d'arbres	5 000,00 €			
D 2182 : Matériel de transport		7 096,97 €		
D 2183 : Matériel de bureau et info.		732,00 €		
D 2184 : Mobilier		29 490,13 €		
D 2188 : Autres immo corporelles		7 800,00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	5 000,00 €	45 119,10 €		
D 2313-256 : Terrain ancienne Gend. Lotiss.	30 000,00 €			
D 2313-262 : Club House - Hall des Sports		2 400,00 €		
D 2313-267 : Eclairage Complexe Sportif		3 085,04 €		
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	30 000,00 €	5 485,04 €		
R 021-ONA : OPERATION NON AFFECTEE				15 604,14 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.				15 604,14 €
Total	35 000,00 €	50 604,14 €		15 604,14 €
Total Général		15 604,14 €		15 604,14 €

A l'unanimité, les membres de l'assemblée acceptent la décision modificative N° 2 telle qu'elle a été présentée dans le tableau ci-dessus.

2.2 Budget Etablissement d'accueil des jeunes enfants (EAJE)-28SEPT16_0063

Il convient de faire une décision modificative N° 1 pour l'achat d'un siège ergonomique à l'E.A.J.E.

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 023 : Virement à la sect° d'investis		366,00 €		
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.		366,00 €		
R 6419 : Remb.sur rémunér.personnel				366,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges				366,00 €
Total		366,00 €		366,00 €
INVESTISSEMENT				
D 2183 : Matériel de bureau et info.		366,00 €		
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles		366,00 €		
R 021 : Virement de la sect° de fonct				366,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.				366,00 €
Total		366,00 €		366,00 €
Total Général		732,00 €		732,00 €

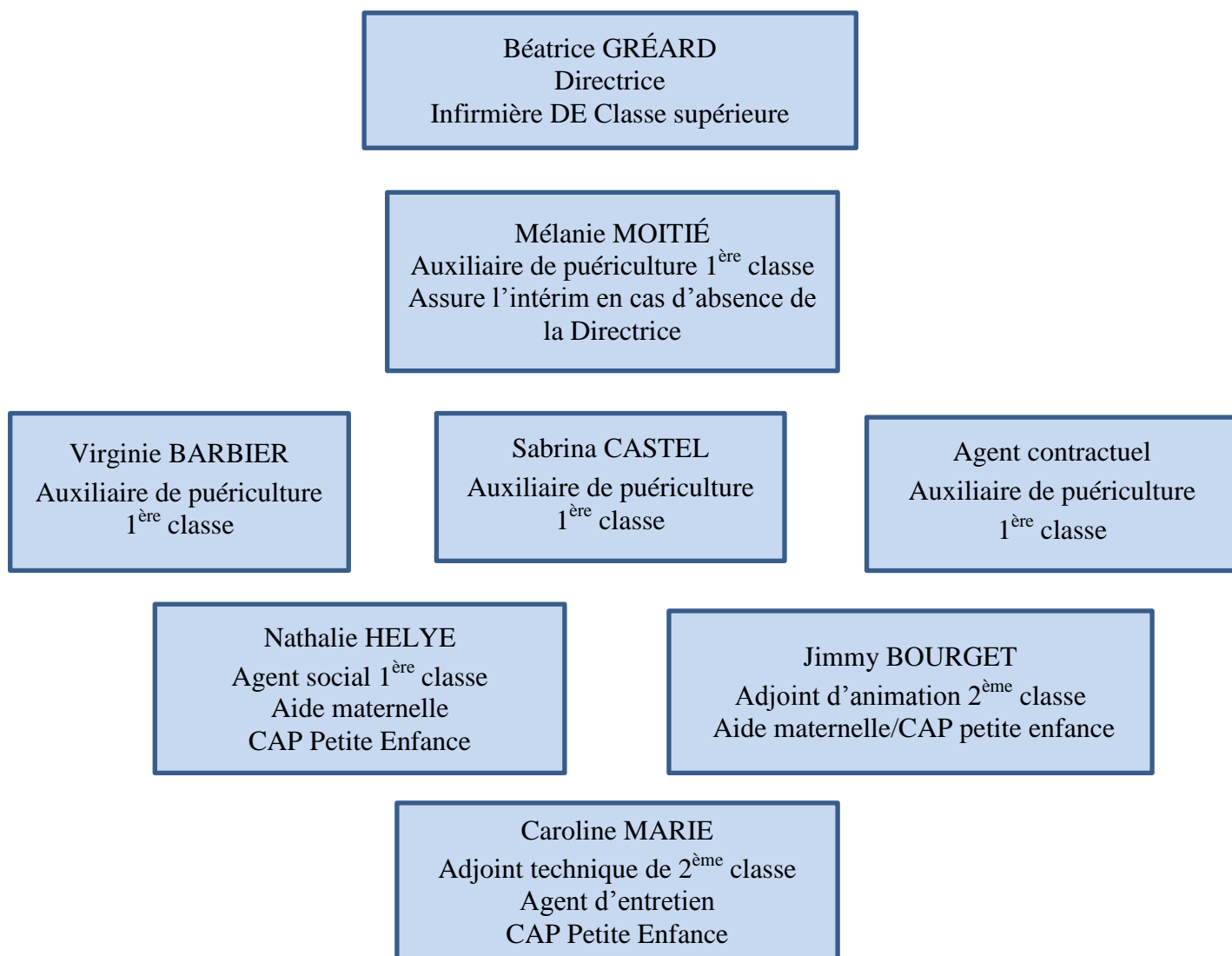
A l'unanimité, les membres de l'assemblée acceptent la décision modificative N° 1 telle qu'elle a été présentée dans le tableau ci-dessus.

3 Etablissement d'accueil des jeunes enfants (EAJE)

3.1 Modification du règlement intérieur de l'EAJE-28SEPT16_0064

Il a été approuvé le 29 juin 2015 par l'assemblée délibérante. Cependant, il convient de modifier, d'une part, les articles 1 « Gestion », 3 « Population accueillie », 4 « Les modes d'accueil », et d'autre part, l'annexe 4 dénommée organigramme de la manière suivante :

Annexe 4 : Organigramme



Enfin, l'organigramme figurant ci-dessus sera revu chaque fois qu'un mouvement de personnel interviendra. L'intégralité du règlement qui prendra effet à compter du 1^{er} octobre 2016 sera annexé à la présente délibération.

3.2 Local de pause du personnel

Afin de permettre au personnel de l'EAJE de prendre un temps de pause en dehors de la structure, monsieur le maire a proposé aux agents d'utiliser un local du centre socio culturel. Cette pièce nécessite quelques travaux d'aménagement qui seraient effectués par les employés du service technique.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent cette décision.

3.3 Modification du temps de travail d'un agent-28SEPT16_0065

Suite au départ à la retraite d'un agent, il convient de porter le temps hebdomadaire du poste d'adjoint territorial d'animation de 20h/35h à 35h/35h. Suite à l'avis favorable du comité technique du centre de gestion, monsieur le maire sollicite l'accord des membres du conseil municipal concernant cette modification.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte cette modification.

4 Création d'un club house à la Halle de sport-28SEPT16_0066

Par délibération en date du 10 novembre 2015, la mission de maîtrise d'œuvre jusqu'au dépôt du permis de construire a été confiée à monsieur Jack DE LA LLAVE, architecte. Monsieur le maire propose d'attribuer la mission complète de direction des travaux jusqu'à la réception du chantier. Le montant de cette prestation s'élève à 2 000 € H.T.

Le plan établi par monsieur DE LA LLAVE, architecte a été présenté aux membres du conseil municipal et à l'association Pointe Hague Handball Beaumont qui ont émis un avis favorable.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent de confier cette mission à Monsieur DE LA LLAVE et autorise monsieur le maire à poursuivre l'instruction de ce dossier et notamment la demande de permis de construire.

5 Fourniture de mobiliers urbains-28SEPT16_0067

La commission des travaux s'est réunie le lundi 12 septembre 2016 afin d'étudier les plis suite à l'avis d'appel d'offres publié le 03 août 2016. Monsieur le maire propose à l'assemblée du conseil municipal de retenir la seule offre, détaillée dans le tableau ci-dessous :

Entreprise	Prix de base	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4
SIGNATURE	40 078.27 € H.T	6 450.04 € H.T.	3 046.80 € H.T.	17 077,52 € H.T.	50 222 € H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a retenu l'entreprise SIGNATURE pour un montant T.T.C. de 59 490.13 € correspondant au prix de base plus les options 1 et 2.

6 Achat de fauteuils ergonomiques-28SEPT16_0068

La médecine du travail préconise un siège ergonomique avec accoudoirs, assise réglable, soutien lombaire ainsi qu'un appui tête pour deux agents. Cependant, il convient de changer également un 3^{ème} siège devenu obsolète. En parallèle, une aide a été sollicitée auprès du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la fonction publique.

Fauteuil	Prix HT	TVA	TTC	Choix des agents
Fauteuil malice avec t�ti�re et accoudoirs noirs - Multi-blocages soutien lombaire coulissant Garantie 3 ans	199.00 �	39.80 �	238.80 �	
Fauteuil Proseat Carson Noir ergonomique - Usage intensif - r�glage de la tension M�canisme Synchrone - Blocage 3 positions - T�ti�re r�glable en hauteur pivotant Accoudoirs r�glables en hauteur - Assise L50*P49 cm Dossier 50*56 cm Hauteur d'assise r�glable de 48 � 58 cm Garantie 2 ans	305.00 �	61.00 �	366.00 �	X
SQUARE Synchrone avec accoudoirs r�glables - hauteur r�glables de 48 � 60 cm par v�rin gaz M�canisme synchrone � blocage mutli-positions avec syst�me anti-retour du dossier Support en bois multiplis tr�s r�sistant - Mousse haute qualit� d'�paisseur 50 mm Garantie 8 ans	512.00 �	102.40 �	614.40 �	
WAVE Tissu Synchrone Plus T�ti�re r�glable et soutien lombaire renforc� r�glable en hauteur Mousse haute r�silience d'�paisseur 40 mm Accoudoirs 4D - Dossier en tissu Xtr�me R�glage en hauteur de l'assise de 45 � 55 cm par v�rin � gaz Garantie 8 ans	591.02 �	118.20 �	709.22 �	

Apr s avoir d lib r ,   l'unanimit , les membres du conseil municipal approuvent le choix des agents et d cident de retenir l'offre de Bureau Ouest au prix unitaire de 366   TTC.

7 Achat des illuminations de No l-28SEPT16-0069

Suite   la commission du 14 septembre 2016, il est propos  d'acheter des illuminations de No l pour le bourg, les places de la Madeleine et de la mairie. Madame B atrice DUCHEMIN propose les d corations d taill es dans le tableau ci-dessous :

ILLUMINATIONS DECO DE NOEL								
Ste FESTILIGHT	Page	Article	Ref.	Quantit�	Eco participation	Total eco part.	Prix unitaire	Montant total HT
salle des mariages	43	rideau stalactite blanc	54424-30-WO	3	0.08 �	0.24 �	175.00 �	525.24 �
fixation poteau	148	attache poteaux sup.� 1,50m	90602	11			65.00 �	715.00 �
Habillage lumineaire	119	Luna blc p�tillant H.2mxL0.60	43158LED-PO	11	0.08 �	0.88 �	390.00 �	4 290.88 �
							Total H.T.	5 531.12 �
REXEL	Page	Article	Ref.	Quantit�	Eco participation	Total eco part.	prix unitaire	Montant total HT
fa�ade mairie	6	rideaux	FEH5442260W9	2			716.00 �	1 432.00 �
D�co arbre de No�l ext�rieur	7	Guirlande LED	FEH61315T3	10		1.40 �	45.00 �	450.00 �
		Scintillant argent	FEH61521APO	15			32.00 �	481.40 �
fa�ade mairie et m�t	18	Bouquet cascade LED	FEH61419WO	10	0.08 �	0.80 �	250.00 �	2 500.80 �
		Fixation murale pour cascade 61419-W	FEH90636	10			30.00 �	300.00 �
							Total H.T.	5 164.20 �

Apr s avoir d lib r ,   l'unanimit , les membres du conseil municipal acceptent l'achat des illuminations de No l ci-dessus pour un montant total H.T. de 10 695.32  . Cette d pense figure au budget primitif 2016.

8 Diagnostic amiante et plomb logement caravaning-28SEPT16-0070

Dans le cadre du projet de démolition du logement de fonction du caravaning, les diagnostics amiante et plomb s'imposent. Trois entreprises ont été consultées.

Les deux entreprises suivantes ont répondu :

Entreprises	Montant TTC
Chevalier Diag	3870 €
Exim Eurl F.E.D.	1476 €

Après analyse des devis, les membres du conseil municipal décident de retenir l'entreprise Exim Eurl FED pour un montant de 1 476 € TTC.

9 Achat d'un véhicule utilitaire-28SEPT16-0071

En remplacement d'un véhicule usagé au service technique, un devis pour l'achat d'un véhicule utilitaire a été demandé à l'UGAP. Monsieur le maire propose de retenir l'offre pour un montant de 37 096.97 € TTC. A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent l'acquisition de ce véhicule.

10 Eclairage complexe sportif-28SEPT16-0072

Les candélabres d'éclairage public du parking du complexe sportif devenus obsolètes, 3 entreprises ont été consultées afin d'établir un chiffrage.

Entreprises	Montant T.T.C.
ENGIE INEO	23 671.44 €
SELCA	18 085.04 €
EIFFAGE ENERGIE	12 852.00 €

Après analyse des devis, à l'unanimité, l'assemblée délibérante décide de retenir l'entreprise SELCA pour un montant TTC de 18 085.04 €.

11 Enquête publique d'autorisation de prélèvement des eaux souterraines-28SEPT16-0073

L'arrêté du 7 juillet 2016, a prescrit une enquête publique qui s'est déroulée du vendredi 19 août 2016 au lundi 19 septembre 2016 inclus.

Le conseil municipal est invité à émettre un avis concernant l'autorisation au titre des dispositions de la « loi sur l'eau » aux fins d'effectuer des prélèvements d'eau à partir de forages d'exploitation et de captages situés parcelle cadastrée section C n° 517.

Sans observation, les membres du conseil municipal émettent un avis favorable.

12 Encaissement de chèques-28SEPT16-0074

Il est proposé au conseil municipal d'encaisser deux chèques. Un règlement de 2 006.40 € correspondant au remboursement de PACIFICA suite à l'évènement climatique du 2 mars 2016.

Un second règlement de 1 745.64 € qui correspond à l'indemnisation complémentaire du remplacement de l'abri de touche. Le conseil municipal est invité à autoriser monsieur le maire à mettre à l'encaissement sur le budget communal les chèques pour un montant total 3 752.04 €.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, cet encaissement sur le budget communal.

13 Affaires et questions diverses

13.1 Demande de subvention Hag'FM-28SEPT16-0075

Par courrier en date du 11 juillet 2016, le président de la radio HAG'FM remercie la municipalité pour les travaux effectués au sein du local afin d'accueillir les enfants lors des TAP (Temps d'activités périscolaires) dès la rentrée 2017.

Il sollicite l'attribution d'une subvention exceptionnelle afin d'équiper le studio en matériel informatique et de l'isoler phoniquement. La compétence appartient à la communauté de communes de la Hague qui va apporter son soutien financier. A l'unanimité, l'assemblée délibérante décide de ne pas donner suite.

13.2 Convention SDEM50-28SEPT16-0076

Par délibération en date du 19 juin 2014, le conseil municipal avait émis un accord de principe sur le projet de déploiement de bornes de recharge à l'échelle du territoire de la Manche. Le SDEM 50 implantera une borne de recharge pour véhicules électriques sur le territoire de la commune. Conformément à l'article L2122-1 du code général de la propriété des personnes publiques, une convention autorisant l'occupation du domaine public est nécessaire.

Après étude de la convention, l'assemblée délibérante autorise monsieur le maire à signer la convention et à prendre l'arrêté municipal portant création d'emplacement réservé à cet effet.

13.3 Primaire ouverte de la droite et du centre

Dans le cadre de la primaire ouverte de la droite et du centre qui se déroulera les 20 et 27 novembre prochains, Les républicains 50 remercient monsieur le maire pour le prêt à titre gratuit de la salle de la mairie et proposent aux membres du conseil municipal des postes d'assesseurs au sein de leurs bureaux de vote.

13.4 Commission du 14 septembre 2016

Les membres du conseil municipal ont eu connaissance du compte-rendu de la commission fêtes et cérémonies, EAJE.

- Comme les années passées, des dictionnaires seront offerts aux élèves de la classe de CE2
- Maintien des colis offerts aux personnes de 70 ans et plus ainsi qu'au personnel communal. Madame Béatrice DUCHEMIN donne quelques détails sur la composition des colis demandés à différents fournisseurs.

13.5 Informations

Monsieur le maire informe l'assemblée de l'état d'avancement des décisions concernant la commune nouvelle et la communauté d'agglomération. Monsieur le Préfet a signé l'arrêté concernant la création de la commune nouvelle à compter du 1^{er} janvier 2017.

13.6 Date à retenir

Lundi 3 octobre 2016 à 11h15 : Accueil des élèves du collège dans le cadre d'un échange scolaire Franco-Allemands

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 10.

Table des matières du compte-rendu des délibérations du conseil municipal du 28 septembre 2016

1	Approbation du compte-rendu du 12 juillet 2016	1
2	Décisions modificatives.....	1
2.1	Budget communal.....	1
2.2	Budget EAJE.....	2
3	Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE).....	3
3.1	Modification du règlement intérieur de l'EAJE.....	3
3.2	Local de pause du personnel.....	4
3.3	Modification du temps de travail d'un agent	4
4	Création d'un club house à la Halle des sports	4
5	Fourniture de mobiliers urbains.....	4
6	Achat de fauteuils ergonomiques	5
7	Achat des illuminations de Noël.....	5
8	Diagnostic amiante et plomb logement caravaning.....	6
9	Achat d'un véhicule utilitaire.....	7
10	Eclairage complexe sportif.....	7
11	Enquête publique d'autorisation de prélèvement des eaux souterraines	7
12	Encaissement de chèques	7
13	Affaires et questions diverses.....	7
13.1	Demande de subvention Hag'FM	7
13.2	Convention SDEM50	7
13.3	Primaire ouverte de la droite et du centre.....	8
13.4	Commission du 14 septembre 2016	8
13.5	Informations	8
13.6	Date à retenir	8
	Table des matières du compte rendu des délibérations du conseil municipal du 28 septembre 2016	8